

Malgré les efforts de l'Etat pour atténuer le phénomène

# Près de 50 décès par noyade en deux mois

Page 4

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Incendies maîtrisés par les pompiers locaux et ceux de Boumerdès et Alger

Tizi Ouzou : une quarantaine de feux de forêt en 24 h

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4231 - Mardi 25 juillet 2017 - Prix : 10 DA

Réunion du Comité ministériel Opep et non Opep à Saint-Pétersbourg

## L'accord historique de 2016 respecté... pour le moment

Page 3

Une même logique à l'œuvre de Washington à Tobrouk

Par Mohamed Habili

**A**ux Etats-Unis le principal clivage en matière de politique extérieure depuis l'arrivée de la nouvelle administration oppose ceux qui sont partisans d'une stratégie de tension à l'égard de la Russie et ceux qui au contraire ne cherchent pas la confrontation avec elle, sans pour autant tendre à une relation d'amitié avec elle. C'est cette même opposition qui avait dominé la présidentielle, et qui en dernière analyse explique que Donald Trump, un nouveau venu en politique, l'ait emporté sur Hillary Clinton, l'incarnation même de la ligne dure à la fois vis-à-vis de la Russie et du régime syrien. Si au lieu de Trump, c'est elle qui avait été élue le 8 novembre de l'année dernière, certains des développements qu'on voit aujourd'hui près d'aboutir ne se seraient pas produits, à supposer que le monde ne soit pas aujourd'hui en pleine troisième guerre mondiale. La campagne de presse anti-Trump, qui pourrait bien se poursuivre tout au long de son mandat, vise deux choses, d'ailleurs interdépendantes : pousser Trump à la sortie dans le meilleur des cas, et sinon, à faire suffisamment de pression sur lui pour lui faire adopter une attitude d'hostilité marquée envers la Russie.

Suite en page 3

Les résultats du Bac annoncés aujourd'hui à partir de 14h00

# L'heure de vérité pour plus de 700 000 candidats



Les résultats du Bac seront connus aujourd'hui, et le stress commence à se faire sentir. Plus que quelques heures et c'est la fin du suspense pour les 761 701 lycéens.

Lire page 2

PH.D. R.

Intoxications alimentaires collectives

**Plus de 2 800 cas enregistrés au 1<sup>er</sup> semestre**

Page 2

Festival international de musique diwan

**Mehdi Nassouli assure le show en clôture**

Page 13

Les résultats du Bac annoncés aujourd'hui à partir de 14h00

# L'heure de vérité pour plus de 700 000 candidats

■ Les résultats du Bac seront connus aujourd'hui, et le stress commence à se faire sentir. Plus que quelques heures et c'est la fin du suspense pour les 761 701 lycéens.

Par Meriem Benchaouia

Une délivrance après près de deux mois d'attente et d'angoisse à espérer être parmi les lauréats du baccalauréat cuvée

Migration clandestine  
**Bedoui :**  
«L'Algérie assume pleinement ses responsabilités...»

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué, hier à Tunis (Tunisie), que l'Algérie «assume pleinement ses responsabilités» à l'égard de la question de la migration clandestine pour «la protection de ses intérêts nationaux dans le respect des valeurs et principes internationaux en vigueur». Dans une allocution prononcée lors des travaux de la 2<sup>e</sup> réunion ministérielle du groupe de contact sur la migration clandestine le long de la route de la Méditerranée centrale, M. Bedoui a précisé que l'Algérie «participe aujourd'hui à cette rencontre car étant directement confrontée à ce phénomène et veille à assumer pleinement ses responsabilités pour la protection de ses intérêts nationaux dans le respect des valeurs et principes internationaux en vigueur». «Les flux de migrants clandestins auxquels fait face la région ont de graves retombées aux plans humanitaire, économique, sécuritaire et social», a dit le ministre, ajoutant que «ce phénomène complexe nécessite davantage d'intérêt et d'efforts à plusieurs niveaux». De pays pourvoyeur de migrants, puis de transit, l'Algérie est devenue une destination pour les migrants clandestins, a fait remarquer M. Bedoui, précisant que «cette évolution était due à trois facteurs principaux : le fait que l'Algérie partage des frontières communes avec les pays du Sahel en proie à l'instabilité, à la menace terroriste et à la prolifération des activités des réseaux de criminalité organisée transnationale, la pauvreté endémique en l'absence d'une dynamique de développement et la détérioration continue de l'environnement naturel qui aggrave les conditions de vie déjà précaires des populations de ces régions». H. N.

2017. Une attente longue, épuisante pour les nerfs des futurs bacheliers et pour leur entourage. Effectivement, ce sont parfois les parents qui sont le plus inquiets. Car bien que le Bac apparaisse aujourd'hui comme un examen «dévalorisé», ils craignent que leur progéniture n'obtienne pas ce sésame face à un marché de l'emploi difficile. En effet, la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a indiqué sur son compte Tweeter que les résultats seront connus à partir de 14h00. «Dans le cadre des efforts menés par le ministère de l'Éducation nationale visant à consacrer l'amélioration du service public, à travers le système d'information, il est possible à tout un chacun de consulter, dans le confort, ses résultats à partir du site de l'Office national des examens et concours, <http://bac.onec.dz>, (15h00), des listes affichées dans les établissements scolaires (15h00) ou par SMS via son téléphone portable à partir de 14h00 en composant le numéro \*567#, lit-on sur le compte Tweeter de la ministre. Les résultats ne laissent personne indifférent. Si pour certains candidats, on les attend avec beaucoup de sérénité, pour d'autres c'est avec beaucoup d'appréhension. «Je suis serein car je sais que je vais réussir. En attendant les résultats, je consacre une partie de mon temps au sport. Le reste du temps je me divertis», confie Amel, candidate en Lettres. «Je sais que j'ai donné le meilleur de moi-même pendant les épreuves. Mais je suis un peu stressée à l'approche des délibérations. C'est un stress positif, je retiens donc mon souffle. Afin de faire le vide j'aide ma mère dans ses activités et je prie beau-



coup. C'est la deuxième fois je passe le Bac ... vous comprenez donc mon stress !...», déclare Leila. «Maintenant qu'on sait exactement quand les résultats seront affichés, on est plus stressés que nos enfants. Eux, ils ont eu quelques jours de répit où ils se sont vidés l'esprit. Nous, on n'a pas arrêté d'angoisser. Pendant toute l'année, pendant les jours d'examen et maintenant à l'approche des résultats», témoigne la maman de Salim. «J'ai l'impression que c'est ma mère qui a passé le Bac tellement elle stresse !», raconte Salim. «Depuis quelques jours, le

stress est réapparu. C'est injuste de nous avoir laissé poiroter pendant presque deux mois», déplore-t-elle. Et d'ajouter : «Heureusement que le jour de l'affichage est enfin arrivé». Certains candidats estiment qu'il ne sert à rien de stresser, les dés sont jetés. «Sincèrement, le plus dur est passé et ce n'est pas maintenant que je vais malmenager mes nerfs et pour rien», affirme Mahdi. Même discours pour Samia : «Oui j'ai peur mais pas au point de me rendre malade. Advienne que pourra !». Pour nombre de lycéens, le véritable calvaire a débuté après les cor-

rections des épreuves qui ont donné le coup d'envoi à une boule à l'estomac, point commun à tous les candidats. Rappelons que le baccalauréat de cette année a été marqué par la tenue d'une session spéciale, organisée du 13 au 18 juillet au profit des candidats ayant été exclus pour cause de retard lors de la session ordinaire. Cette session exceptionnelle, organisée sur instruction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a concerné 104 036 candidats dont 10 082 scolarisés et 93 954 libres. M. B.

## Intoxications alimentaires collectives

### Plus de 2 800 cas enregistrés au 1<sup>er</sup> semestre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a enregistré 2 863 cas d'intoxication alimentaire au niveau national au cours du 1<sup>er</sup> semestre de l'année 2017, ayant entraîné 2 décès dans les wilayas de Chlef et d'El Oued. Ces intoxications ont été enregistrées durant le 1<sup>er</sup> semestre (1<sup>er</sup> janvier-9 juillet) dans 22 wilayas du pays. Bouira vient en tête avec 882 cas d'intoxication alimentaire collective à l'occasion de la célébration du nouvel an amazigh (Yennayer), suivie par la wilaya de Relizane avec près de 500 cas, Jijel (335), Mascara (208), El Oued (200) et le reste des wilayas à un degré moindre. Le ministère impute ces intoxications alimentaires essentiellement au non-respect des règles d'hygiène des mains, des ustensiles et du mode de préparation des repas alimentaires ainsi qu'à la température de conservation et stockage des aliments dans les réfrigérateurs. Le ministère met également en garde contre la prolifération de ces cas pen-

dant la période d'été qui est connue pour l'organisation des fêtes, cérémonies et repas collectifs. Parmi les produits alimentaires qui sont à l'origine du plus grand nombre d'intoxications enregistrées suite au non-respect des règles de conservation, stockage et d'hygiène, M<sup>me</sup> Merzaka Belkadi, Maître-assistante au service Épidémiologie et de médecine préventive au CHU Mustapha-Pacha, cite les glaces et certains types de viandes et poissons ainsi que le lait et ses dérivés. A ce propos, la spécialiste appelle à la nécessité de respecter les 10 règles préconisées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière de prévention de ces intoxications alimentaires qui peuvent causer de nombreux décès. Parmi ces règles, la spécialiste met l'accent sur la nécessité de respecter la température et la chaîne de froid pour chaque type d'aliments, cuits ou frais, tout en les conservant conformément aux normes en vigueur, outre l'hygiène des cuisines, des ustensiles et de la

tenue des travailleurs qui sont tenus de porter des gants, au cas où leurs mains présentent des plaies susceptibles de véhiculer des germes et bactéries, indépendamment de la lutte contre certains types d'insectes et de rongeurs porteurs de microbes. A ce titre, M<sup>me</sup> Belkadi a mis l'accent sur le respect des règles susmentionnées, particulièrement pendant la saison estivale qui est caractérisée par l'affluence des citoyens sur les plages, qui sont également fréquentées par beaucoup de vendeurs ambulants de divers types d'aliments qui ne répondent à aucune norme d'hygiène, et à l'occasion des fêtes, cérémonies et repas collectifs. Les symptômes liés aux intoxications alimentaires qui constituent un véritable fardeau pour la santé publique, se manifestent par des troubles digestifs, des vomissements, douleurs abdominales, diarrhées aiguës ainsi que par des troubles neurologiques pouvant conduire à la paralysie, voire même le décès, a rappelé

la spécialiste. Les personnes présentant ces symptômes doivent impérativement s'adresser aux services des urgences au niveau des hôpitaux ou à la clinique la plus proche de leur lieu de résidence, pour une prise en charge rapide, à titre préventif d'éventuelles complications. Le chef de service de prévention au niveau de la Direction de la santé d'Alger (DSP), D'Boudjemâa Ait Ouara, a de son côté, rappelé le programme de prévention des intoxications alimentaires spécial saison estivale, qui a été tracé par la wilaya d'Alger en 2017 et qui porte sur les activités menées par les brigades mixtes chargées du contrôle des produits alimentaires au niveau des locaux, fast-foods, restaurants, notamment collectifs, ainsi qu'au niveau des campings d'été. A titre d'exemple, le même responsable cite plus de 340 cas enregistrés à Alger pendant le 1<sup>er</sup> semestre de 2017, 316 cas en 2016 et 188 en 2015.

Safy T./APS

Réunion du Comité ministériel Opep et non Opep à Saint-Pétersbourg

# L'accord historique de 2016 respecté... pour le moment

■ L'accord de réduction de la production de pétrole de novembre 2016 devant mener à la stabilité du marché a été respecté à 98%. Il a ainsi permis de réduire l'offre de plus de 350 millions de barils, tandis que la demande se reprend grâce à la bonne santé actuelle de l'économie mondiale. Tels ont été les constats réalisés hier lors de la tenue de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de Monitoring conjoint Opep et non Opep (JMMC) à Saint-Pétersbourg, en Russie.

Par Lynda Naili

Avec une tendance baissière des prix de l'or noir qui ne dépasse toujours pas le seuil des 50 dollars le baril (plus de 48 dollars en ce début de semaine à Londres et 46,17 dollars le baril à New York), l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et d'autres gros producteurs non membres de l'organisation, Russie en tête, se sont retrouvés hier à Saint-Pétersbourg, en Russie. A l'ordre du jour de cette 4<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de Monitoring conjoint Opep et non Opep (JMMC), il a surtout été question d'évaluer le niveau d'application de l'accord de réduction de la production de fin 2016, ce qui permettra aux pays exportateurs de pétrole de limiter la production et enrayer l'effondrement des prix à travers des recommandations devant apporter des ajustements à même de stabiliser le marché pétrolier.

## L'Arabie saoudite promet d'accentuer sa réduction de l'offre

Ainsi, l'Arabie saoudite, chef de file de l'Opep, s'engage à accentuer ses efforts de réduction de l'offre de pétrole, tout en demandant aux autres pays exportateurs réunis à Saint-Pétersbourg de suivre son exemple. «C'est un signe de notre engagement (...) et nous espérons que nos collègues prendront aussi des mesures», a déclaré, à ce propos, Khaled Al-Faleh, ministre saoudien de l'Energie, à l'issue de cette rencontre qui veut s'adresser «de front» à la tendance baissière des cours du pétrole. «Nous avons discuté avec eux, ils ont promis de remédier à la situation et j'irai dans ces pays pour parler avec leurs autorités si nous ne



Mustapha Guitouni

voyons pas les mesures correspondantes», a-t-il prévenu. Ceci, sans manquer de relever à ce sujet le non-respect des engagements pris fin 2016 par certains pays. Et d'expliquer qu'avec la hausse de la demande intérieure attendue en août, les exportations de son pays seraient limitées à 6,6 millions de barils par jour, contre plus de 7,2 millions certains mois de 2016.

## 350 millions de barils retirés du marché en six mois

Pour sa part, Alexandre Novak, ministre russe de l'Energie, a fait savoir que l'accord de réduction de la production de pétrole entre l'Opep et les pays non membres a permis le retrait de 350 millions de barils de pétrole brut sur le mar-

ché en six mois. «Plus de 350 millions de barils d'approvisionnement en pétrole ont été supprimés dans un effort conjoint», a déclaré le ministre russe, en marge de la 4<sup>e</sup> réunion du JMMC. Et au ministre russe de souligner la diminution, pour la première fois en trois ans, des réserves mondiales de pétrole et de produits pétroliers. Les réserves dans les pays de l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) ont diminué de 90 millions de barils, a-t-il ajouté. De plus, selon lui, «pour la première fois depuis 2014, l'investissement mondial dans le secteur s'est inversé à la croissance, ce qui contribuera à éviter un déficit potentiel à l'avenir».

Quant à Mustapha Guitouni, ministre de l'Energie, qui a pris part également à cette ren-

contre, il a estimé que la mise en application de l'accord de coopération entre les pays de l'Opep et non Opep était «globalement excellente».

## Le Nigeria vers une baisse de production

Par ailleurs, la réunion du JMMC a également abordé le cas de la Libye et du Nigeria qui, rappelons-le, ont été exemptés des mesures de l'accord de novembre 2016 pour cause de troubles affectant l'industrie pétrolière. A ce sujet, et en raison des exportations pétrolières en hausse de ces deux pays, une situation qui inquiète le restant des membres de l'Opep tout comme d'ailleurs les producteurs non Opep, Khaled Al-Faleh a ainsi affirmé que le Nigeria s'est ainsi engagé à se joindre aux baisses de l'offre quand sa production sera revenue à 1,8 million de barils par jour.

En somme, le Comité ministériel de Monitoring conjoint Opep et non Opep a de ce fait estimé que «le marché (mondial) du pétrole effectuait des progrès constants et significatifs vers le rééquilibrage». En outre, le JMMC considérera que «le renforcement continu de la reprise mondiale est en cours, avec une stabilité du marché du pétrole qui reste un facteur déterminant. La volatilité du marché a été plus faible ces dernières semaines, alors que les flux d'investissement ont visiblement commencé à s'améliorer dans l'industrie».

L'Opep et onze autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir.

L. N.

## Prix

# Le pétrole ouvre en hausse à 46,17 dollars le baril

Les cours du pétrole progressaient à l'ouverture à New York hier, l'Arabie saoudite ayant assuré vouloir limiter ses exportations à l'occasion d'une réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires à Saint-Pétersbourg, en Russie. Le prix du baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, avançait de 40 cents à 46,17 dollars sur l'échéance de septembre au New York Mercantile Exchange (Nymex). «Le marché est guidé

par les déclarations et les divers commentaires qui sortent de la réunion de l'Opep», a observé un analyste de Clipper Data. Des représentants de l'organisation et de pays partenaires se sont retrouvés pour faire le point sur leur accord de fin 2016 visant à enrayer l'effondrement des prix en limitant la production jusque mars 2018. A l'issue de la rencontre, le ministre saoudien de l'Energie, Khaled Al-Faleh, a promis que les exportations de l'Arabie saoudite seraient limitées en août à 6,6 millions de

barils par jour, et relevé que certains pays n'appliquaient pas leurs engagements. «C'est la confirmation que, d'une part, l'Arabie saoudite est prête à réduire ses exportations pour tenter de rééquilibrer le marché et que, d'autre part, ils ont besoin du soutien des autres pays producteurs pour le faire», a relevé un analyste. «L'Arabie saoudite a exporté en moyenne 7,2 millions de barils par jour entre janvier et mai, une limitation à 6,6 millions de barils par jour serait un réel effort», a aussi noté un analyste

chez SEB. De son côté, le ministre russe de l'Energie, Alexandre Novak, a déclaré que la réunion a également abordé en détail la situation de la Libye et du Nigeria, exemptés de participer à l'accord en raison de troubles affectant l'industrie pétrolière et dont les exportations ont tendance à augmenter. «Apparemment, le Nigeria a promis de limiter sa production à 1,8 million de barils par jour et la Libye à 1,25 million de barils par jour», a indiqué un analyste. R. E.

## LA QUESTION DU JOUR

### Une même logique à l'œuvre de Washington à Tobrouk

Suite de la page une

C'est ainsi qu'il y a quelque temps, on a cru que cette campagne incessante parvenait à ses fins, avec coup sur coup deux raids de l'aviation américaine contre des positions syriennes, la première venant en représailles à l'attaque chimique de Khan Chikhoun, attribuée à Damas par les Américains. La candidate portant cette ligne antirusse n'ayant pas été élue, il s'agissait en somme pour cette campagne de dénigrement non-stop de faire en sorte que Trump en vienne à admettre que la politique extérieure de Clinton est la seule possible pour un président des Etats-Unis, quel qu'il soit lui-même et quels que soient ses choix ou convictions politiques. Comme maintenant il est avéré que Trump est impropre à faire du Clinton, ne reste plus que l'option maximale, celle de la destitution, de l'impeachment, même si elle n'est pas susceptible de rouvrir dans l'immédiat la voie de la Maison-Blanche à Hillary Clinton, qui dans ce cas reviendrait au vice-président en fonction. Pour cela il suffirait peut-être qu'une majorité de républicains et de démocrates se forge et trouve le prétexte de passer à l'action, un peu à l'image de celle qui s'est formée dernièrement pour reconduire tout en les durcissant les sanctions à l'encontre de la Russie. En attendant que les conditions soient réunies dans cette optique, rien ne se passe comme les anti-Trump toujours sur le pied de guerre le voudraient dans les points chauds, qui comme par hasard se situent tous dans le monde arabe. Ainsi en Syrie, où la CIA a décidé de mettre fin à son soutien à la rébellion dite modérée, ce qui déjà en soi constitue une grande simplification de la crise syrienne. La fiction de l'ASL (l'Armée syrienne libre) a vécu. Le cours des événements va probablement s'accélérer dans ce pays profondément meurtri. Le régime syrien ne peut pas sortir entier ou presque de la pire crise de son histoire sans que les pays ayant le plus travaillé à sa perte ne se trouvent en difficulté à leur tour, et sinon tous à la fois, du moins celui qui en a fait le plus en ce sens et qui de plus n'avait pas voulu changer de cap à temps comme il lui était instamment demandé. Ce n'est sans doute pas un hasard si la crise du Golfe a attendu pour éclater que l'issue à la crise syrienne se dessine clairement. Même en Libye la tournure prise par les événements est à l'opposé du projet que voulait pour ce pays le Qatar. L'est est en train de prendre le pas sur l'ouest, celui-ci ayant dépendu en tout du Qatar et de la Turquie, désormais trop occupés à se sauver eux-mêmes pour avoir le loisir de déstabiliser autrui. M. H.

Malgré les efforts de l'Etat pour atténuer le phénomène

# Près de 50 décès par noyade en deux mois

■ Plages déconseillées, barrages, rivières ou autres, tous les lieux qui peuvent rafraîchir attirent en été. Autorisés à la baignade ou pas, pourvu qu'il y est de l'eau en cette période de canicule. Souvent pris d'assaut par les estivants inconscients, ces endroits deviennent de véritables mouiroirs au vu du nombre de décès enregistrés.

Par Yacine Djadel

Quarante neuf cas de décès par noyade dans des plans d'eau, barrages, retenues collinaires et autres, ont été enregistrés durant la période allant du 1er juin au 23 juillet de l'année en cours, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile. Le chiffre en pertes humaines est alarmant compte tenu de la courte période. La cause est souvent la prise de risque irréfléchie par d'innombrables citoyens pour se baigner en été. Même en étant parfaitement informés des dangers encourus dans ces lieux, la plu-

part des gens se baignent quand même. Conséquence : en moyenne des dizaines de personnes périssent noyées chaque jour. Et le phénomène est loin de ne concerner que quelques régions, il existe au niveau national. En effet, plages déconseillées, barrages, rivières ou autres, tous les lieux qui peuvent rafraîchir attirent en été. Autorisés à la baignade ou pas, pourvu qu'il y est de l'eau en cette période de canicule. Souvent pris d'assaut par les estivants inconscients, ces endroits deviennent de véritables mouiroirs au vu du nombre de décès enregistrés. Pour y remédier, les autorités en début de saison estivale, comme de coutume, procèdent à des campagnes de sensibilisation des populations un peu partout dans le pays. Toutefois, se baigner dans des endroits sans surveillance attire toujours des milliers de jeunes au péril de leur vie. La démarche de prévention et sensibilisation s'impose dans la continuité pour tenter de minimiser les dommages. Pour ce faire, les services de la Protection civile ont annoncé le lancement d'une autre campagne de sensibilisation et de prévention à l'adresse des citoyens. Cette 2<sup>e</sup> campagne de lutte contre les dangers de la noyade dans les plans d'eau a débuté hier au niveau du barrage de Sidi Yakoub, dans la wilaya de Chlef. Une action mise en œuvre en coordination avec l'Agence nationale des barrages et transferts, précise la direction générale de la Protection civile qui se dit convaincue qu'il s'agit d'un problème de prise de



Ph/D. R.

conscience. Afin d'assurer le plein succès à cette campagne de sensibilisation, les directions de wilaya de la Protection civile ont été instruites par le directeur général de cette institution, le colonel Mustapha El Habiri, à

l'effet d'organiser localement des caravanes de proximité en vue de toucher le maximum de populations. « Ces mesures et l'adhésion de la population à cette campagne pourraient

avoir moins le phénomène de la noyade dans les différents plans d'eau », estime la direction générale de la Protection civile qui rappelle que de 227 personnes sont décédées par noyade dans des plans d'eau en 2016. Y. D.

Aides au profit des personnes âgées

## L'arrêté fixant la liste publié au Journal officiel

L'arrêté ministériel fixant la liste des aides en nature, sociales à domicile et sanitaires au profit des personnes âgées et ceux qui les prennent en charge vient d'être publié au *Journal officiel* de la République algérienne. L'arrêté du ministère de la Solidarité de la famille et de la Condition de la femme du 1<sup>er</sup> février 2017 stipule ainsi que les aides en nature au profit des personnes âgées dépendantes et démunies et les descendants en charge et leurs ascendants qui

ne disposent pas de moyens matériels et financiers suffisants, sont constituées, notamment, d'aides matérielles et d'acquisition d'équipements spécifiques et d'appareillages. Par ailleurs, les aides sociales à domicile au profit des personnes âgées, notamment celles qui se trouvent en situation de difficultés et, ou sans attaches familiales et les personnes dépendantes démunies, comportent toutes les prestations à domicile au profit de la personne âgée à

caractère social, sanitaire et psychologique, et concernent notamment l'aide à l'hygiène et toilette quotidienne, et l'aide aux tâches ménagères. Ces aides concernent également l'accompagnement social, psychologique et administratif, ainsi que les prestations sanitaires. Les services chargés de la Solidarité nationale prennent en charge les aides prévues dans le présent arrêté, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Ouali T.

Services de Sûreté de la wilaya d'Alger/1<sup>er</sup> semestre

## Arrestation de 18 000 individus impliqués dans 16 000 affaires

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité, au cours du 1<sup>er</sup> semestre de 2017, 16 101 affaires impliquant 18 900 individus déferés devant la justice, a indiqué hier un communiqué des mêmes services. Dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine, les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 16 101 affaires et arrêté 18 900 suspects qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, dont 6 755 pour détention de drogues et psychotropes, 1 333 pour port d'armes blanches prohibées et 10 812 autres impliqués dans diverses affaires, précise la même source.

Parmi les affaires élucidées, 1 886 sont liées à l'atteinte aux biens, 3 965 à l'atteinte aux personnes, dont 2 affaires d'homicide volontaire, révèle la même source qui ajoute 189 affaires d'atteintes à la famille et aux bonnes mœurs, ainsi que 671 affaires liées à la criminalité économique et financière. Les mêmes services ont également traité 1 273 affaires de port d'armes blanches prohibées ayant donné lieu à l'arrestation de 1 333 suspects, indique la même source, précisant que parmi ces individus 132 ont été mis en détention provisoire. Pour ce qui est des affaires de drogue, la même source fait état du trai-

tement de 5 965 affaires impliquant 6 228 individus, outre la saisie de 98,23 kg de résine de cannabis, 43 168 comprimés psychotropes, 388,39 grammes de héroïne et 160,44 grammes de cocaïne. Par ailleurs, les forces de police ont effectué 2 278 opérations de contrôle d'activités commerciales réglementées et procédé à l'exécution de 64 décisions de fermeture émanant des autorités compétentes. Le communiqué fait état, par ailleurs, de quelque 290 955 appels au numéro vert (15-48) et au numéro de secours (17).

Hania Y.

### Bedoui à Tunis Réunion sur la migration clandestine en Méditerranée

LE MINISTRE de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, est arrivé hier à Tunis pour prendre part aux travaux de la 2<sup>e</sup> réunion des ministres de l'Intérieur du groupe de contact sur « la migration le long de la route de la Méditerranée centrale ». M. Bedoui a été reçu à son arrivée à l'aéroport international de Tunis par son homologue tunisien, Hédi Majdoub. Des représentants de quinze Etats d'Afrique et d'Europe et d'organisations internationales s'intéressant aux questions migratoires se pencheront, lors de cette réunion, sur les flux migratoires clandestins et les voies et moyens de renforcer la coopération entre les différents acteurs pour faire face à ce phénomène. O. N.

### Visite de travail et d'inspection Gaïd Salah se rend aujourd'hui à la 3<sup>e</sup> Région militaire

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à la 3<sup>e</sup> Région militaire, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le général de corps d'Armée supervisera, lors de cette visite, « l'exécution d'exercices tactiques et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la Région », précise la même source. R. N.

Renseignement financier

# Plus de 680 déclarations de soupçon adressées à la CTRF

■ La Cellule de traitement du renseignement financier (Ctrf) a reçu 687 déclarations de soupçon transmises par les banques durant le premier semestre 2017 (contre 1 240 sur toute l'année 2016), apprend-on auprès de cet organe spécialisé.



Par Salem K.

Elle a également reçu 77 rapports confidentiels au 1er semestre de l'année en cours (contre 168 sur l'ensemble de l'année 2016) qui ont été établis par certaines administrations dont essentiellement les Douanes et la Banque d'Algérie. Les rapports envoyés par les banques et établissements financiers sont appelés «déclarations de soupçon», alors que ceux transmis par la Banque d'Algérie, les douanes et la Direction générale des impôts (DGI) sont intitulés «rapports confidentiels». Ces dossiers portent généralement sur des soupçons d'infractions à la législation de change et aux mouvements de capitaux vers ou

de l'étranger notamment le transfert illicite de capitaux. Faisant la comparaison avec les mêmes semestres des années précédentes, la Ctrf fait état d'une «baisse du nombre de déclarations de soupçon» qu'elle explique par «les mesures de vigilance, les procédures de contrôle mises en place par les banques pour la surveillance des transactions permettant de détecter particulièrement les opérations douteuses ainsi que l'adoption, dans le cadre des meilleures pratiques internationales, d'une approche de suivi basée sur les risques». Elle relève que «la nature de la surveillance à observer est adaptée au niveau de risque associé à chaque catégorie de clientèle, faisant qu'une surveillance ren-

forcée des clients à risques plus élevée est indispensable, tandis que des mesures de vigilance simplifiées peuvent être adoptées pour les clients à risques faibles». A cet effet, détaille-t-elle, les entités déclarantes ont été sensibilisées, à travers des programmes de formation et des journées d'informations, pour une transmission ciblée des déclarations de soupçon à soumettre à la Ctrf en privilégiant la qualité (soupçons avérés) plutôt que la quantité (nombre), excluant de ce fait les opérations sans aucun lien avec le blanchiment d'argent. Selon la Ctrf, «il a été en effet relevé que certaines déclarations de soupçon n'avaient aucun lien avec le blanchiment d'argent et ne nécessitaient donc pas la transmission

de déclaration de soupçon». Au plan opérationnel, les informations reçues par la Ctrf font l'objet d'un traitement administratif : elles sont enregistrées, analysées, traitées et font l'objet d'une pré-enquête par la Ctrf à travers des correspondances adressées aux institutions nationales concernées dans le cadre du partage d'informations et de la coordination nationale et, éventuellement étrangères, dans le cadre de la demande d'assistance. Toutefois, «lorsque le soupçon est avéré, les informations reçues font l'objet d'un traitement judiciaire par la transmission du dossier aux autorités judiciaires concernées conformément aux dispositions de la loi de février 2005, modifiée et complétée, relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme sur la base des éléments fournis par les Banques, la Douane et la Banque d'Algérie», explique cet organisme. A défaut de transmission aux autorités judiciaires concernées, lorsque le traitement de l'information ne confirme pas le soupçon, les dossiers sont «mis en attente dans la base de données» de la Ctrf en vue d'une exploitation éventuelle ou d'une demande d'assistance. Pour rappel, la Ctrf est un organe spécialisé créé en 2002 et placé auprès du ministre des Finances. Elle est chargée de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et agit en étroite collaboration avec des institutions nationales notamment la Banque d'Algérie, les services des

Douanes, des Impôts, la Justice et la Police Judiciaire. Au plan international, pour faciliter les échanges d'informations financières entre les cellules de renseignement financier des autres pays, elle a conclu plusieurs mémorandums d'entente et d'échanges d'informations avec des cellules homologues d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Europe et d'Asie. Des informations sont également partagées avec des cellules homologues dans le cadre des demandes d'assistance internationale.

S. K./APS

## Pétrole 350 millions de barils retirés du marché en six mois

L'ACCORD de réduction de la production de pétrole entre l'Opep et les pays non membres a permis le retrait de 350 millions de barils de pétrole brut sur le marché en six mois, a annoncé, hier, le ministre russe de l'Energie, Alexander Novak. «Plus de 350 millions de barils d'approvisionnement en pétrole ont été supprimés dans un effort conjoint», a déclaré le ministre russe, en marge de la 4<sup>e</sup> réunion du Comité ministériel de suivi des pays de l'Opep et des pays non-Opep (JMMC) à Saint-Petersbourg. Selon M. Novak, les réserves mondiales de pétrole et de produits pétroliers ont diminué pour la première fois depuis trois ans. Les réserves dans les pays de l'Ocde (Organisation pour la coopération et le développement économiques) ont diminué de 90 millions de barils.

Le ministre a également déclaré que «pour la première fois depuis 2014, l'investissement mondial dans le secteur s'est inversé à la croissance, ce qui contribuera à éviter un déficit potentiel à l'avenir». Le JMMC est en réunion pour examiner les perspectives de l'accord Opep-non Opep sur la réduction de la production de pétrole. Les représentants des pays signataires pourraient élaborer des recommandations au prochain sommet de l'Opep, dans l'optique d'éventuels réajustements dans un marché pétrolier mondial toujours instable. L'Opep et onze autres pays, dont la Russie, sont engagés depuis le début de l'année dans une réduction de leur production devant durer jusqu'en mars 2018 afin de réduire l'excès d'offre qui pèse sur les cours de l'or noir. R. E.

Tourisme

## Premier salon de l'investissement et des équipements fin septembre à Alger

Quelque 250 participants locaux et étrangers prendront part au premier Salon international de l'investissement touristique et des équipements, prévu du 27 au 30 septembre au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, ont annoncé, à Alger, les organisateurs. Organisé par le groupe Touba Tourisme en collaboration avec des organismes du secteur du tourisme, cette manifestation qui vise à «promouvoir l'investissement touristique», verra la participation d'opérateurs et de professionnels de plusieurs pays qui ont de grandes traditions touristiques, à l'instar de l'Espagne, l'Italie, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, la Chine, la Pologne et la Grèce. Selon les organisateurs, ce salon vise la promotion et le développement de la filière touristique à travers la relance de l'investissement et de la valorisation du potentiel touristique existant. Le directeur général du

groupe Touba Tourisme, Ayache Salim, a souligné «l'importance de l'organisation de ce salon qui entre dans le cadre de la promotion et le développement du tourisme, afin de lui donner un nouvel élan et de valoriser le potentiel touristique dont dispose l'Algérie». A cet effet, M. Ayache a indiqué que «cet événement sera un véritable lieu de rencontres et d'échange, regroupant tous les acteurs actant dans le domaine du tourisme pour évoluer et étudier les moyens et mécanismes à mettre en place visant sa promotion, et ce, à travers la réalisation de nouvelles infrastructures touristiques (hôtels, parcs aquatiques, parcs de camping et de loisirs), l'amélioration des prestations des services et de la décoration et du design». Le même responsable considère que la formation dans le domaine du tourisme, à savoir la restauration, l'accueil et l'hôtellerie, demeure «plus que néces-

saire pour assurer aux clients de meilleures prestations de service». Une conférence nationale portant sur des thématiques qui appréhendent les problématiques de la filière touristique et les réponses adaptées aux contraintes et difficultés posées au développement du potentiel touristique, est prévue en marge du salon. Par ailleurs, ce salon sera, selon les explications des organisateurs, une «opportunité» afin de réunir les acteurs nationaux et internationaux de la filière touristique pour discuter notamment de l'aménagement et de la réalisation des complexes touristiques (hôtels, parcs d'attractions, prestations de design, décoration...). Ils prévoient une forte participation des aménageurs et réalisateurs d'infrastructures touristiques et de producteurs d'équipements dans l'ameublement, la restauration et la cuisine. Selon M. Ayachi, cette démarche est inspirée par les

orientations des pouvoirs publics reposant sur la nouvelle stratégie d'aménagement touristique à l'horizon 2030, fondée sur la valorisation de la destination Algérie, le développement de l'offre par l'investissement ainsi que le renforcement du partenariat public et privé. A rappeler que l'Algérie dispose d'un parc hôtelier de 1 199 établissements, totalisant une capacité de 104 240 lits dont 65 établissements relevant du secteur public avec une capacité de 18 163 lits, qui font l'objet d'une opération de réhabilitation et de modernisation. Quelque 1 600 projets touristiques au niveau national ont été agréés par le ministère du Tourisme avec une capacité de plus de 200 000 lits (d'un coût de 747 milliards de DA), alors qu'actuellement 550 projets sont en cours de réalisation d'une capacité de 77 793 lits et un coût de 248 milliards DA.

Safia T./Agences

Foncier industriel à Tizi Ouzou

# Plus de 40 lots récupérés et 106 actes de concession établis

■ *Quelque 44 lots répartis sur différentes zones d'activités et industrielles de la wilaya de Tizi-Ouzou qui étaient attribués à des porteurs de projets n'ayant pas concrétisé leurs investissements ont été récupérés par la direction locale de l'industrie et des mines, a indiqué son responsable.*



Par Lydia O.

Dans une déclaration à la presse, Abderrahim Belbaki a indiqué, en marge d'une visite de travail du wali Mohammed Bouderali à la zone d'activité de Tala Athmane, que ces 44 poches foncières ont été récupérées dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel et suite à un diagnostic qui a touché l'ensemble des zones d'activité et industrielle. Ces lots, dont le dernier en date à être récupéré est d'une superficie de près de 3,9 ha, ainsi que des actes résiduels et actifs excédentaires qui ont été également repris par la wilaya sont mis à la disposition d'investisseurs porteurs de projets créateurs de richesses et d'emploi pour concrétiser leurs activités, a-t-il dit. S'agissant de l'opération d'établissement d'actes de concession, M. Belbaki a indiqué qu'un total de 106 actes ont été

établis dont 35 dans le cadre de l'ancienne procédure du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref). Ce même responsable a aussi fait état de l'annulation de deux actes de concession attribués dans le cadre de la nouvelle formule pour, notamment, non réalisation de l'investissement pour lequel le porteur de projet a bénéficié d'une assiette foncière.

## La zone d'activité de Tala Athmane transformée en... dépotoir

S'agissant de la zone d'activité de Tala Athmane, le wali qui y a inauguré une laiterie et visité une minoterie appartenant à un même investisseur, a constaté et regretté l'état d'insalubrité dans lequel se trouve cet espace jonché de détritus, allant jusqu'à qualifier cette zone de dépotoir. «Ce n'est pas une zone d'activité,

c'est un dépotoir. Cette situation est inadmissible et c'est honteux», s'est-il insurgé en s'adressant au directeur local de la Société de gestion immobilière (Sogi), Tabet Mohand-Arezki, à qui il a reproché cet état des lieux, tout en lui demandant d'agir pour rendre cette zone attractive. M. Bouderali a suggéré au directeur de Sogi de signer une convention avec le centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Fali, avant d'appeler aussi les opérateurs activant dans cette zone à s'entraider pour essayer d'améliorer la situation. M. Tabet a, pour sa part, soulevé le problème des investisseurs qui ne payent pas leur quote-part à cette société qui gère la zone d'activité de Tala Athmane, afin qu'elle puisse y assurer l'entretien des réseaux. «Des factures ont été adressées aux investisseurs afin qu'ils payent leurs quote-part, mais ils refusent de les honorer, il ne reste à la Sogi qu'à saisir la jus-

tice pour recouvrer son dû», a-t-il menacé. Le directeur de Sogi a également soulevé le problème de la présence de bars clandestins et d'un marché hebdomadaire au niveau de cette même zone qui sont, a-t-il dit, générateurs de déchets abandonnés sur place, ce qui complique la situation. Il a réitéré la nécessité de délocaliser ce marché, d'éradiquer les bars clandestins s'y trouvant et d'installer un point de sécurité sur place. A propos de la présence de bars sur la zone de Tala Athmane, le wali a interdit sur place d'octroyer le moindre mètre carré pour cette activité. Quant à la question de sécurisation de cette zone, soulevée par des investisseurs, il a rappelé qu'une opération de redéploiement des corps de sécurité est en cours, même si un déficit reste posé dans en zone rurale, «mais la situation s'améliore graduellement», a-t-il rassuré. Sur un autre volet, le chef de l'exécutif local a observé que la culture

de l'investissement «reste insuffisamment ancrée dans l'esprit des Algériens et au sein de l'administration», appelant à encourager toutes les initiatives, notamment celle relevant du secteur de l'agroalimentaire et particulièrement l'activité de transformation de lait cru, vu que Tizi Ouzou est un bassin laitier important. «Cela permettra de maintenir et de promouvoir l'activité d'élevage et de production de lait, conformément à la politique du gouvernement visant à supprimer l'importation de poudre de lait», a-t-il souligné. Pour sa part, le président de l'Assemblée populaire de wilaya, Mohamed Msela, a insisté sur l'importance d'encourager l'investissement pour créer de la richesse et de l'emploi afin de mettre un terme aux importations qui gangrènent l'économie nationale.

L. O./APS

## Mostaganem

### Une production de 675 000 quintaux de tomates attendue

UNE PRODUCTION de plus de 675 000 quintaux de tomates est attendue dans la wilaya de Mostaganem sur une surface de 1 690 ha, a-t-on appris de la direction locale des services agricoles.

L'opération de cueillette, lancée fin mai dernier et devant se poursuivre jusqu'à la mi-août prochain, devra atteindre les 630 160 qx de tomates productives en champs sur une surface de 1 510 ha et 44 000 qx de tomate industrielle. Le rendement moyen devra atteindre les 314 qx par hectare pour les tomates de champ et 577 qx par hectare pour la tomate industrielle, pour un même volume de production que celui de la saison dernière.

Cette production contribuera à la stabilité des prix au niveau des marchés de la wilaya. La tomate est vendue actuellement entre 40 et 50 DA le kilo. Pour rappel, la culture de la tomate se concentre principalement dans la région Est de la wilaya, à El Achaacha, Ouled Boughalem et Sidi Lakhdar, alors qu'elle est cultivée à Stidia dans la région Ouest. Cette filière a connu dans la région, ces dernières années, un bond qualitatif grâce à la maîtrise des techniques de production, l'extension des surfaces agricoles, le soutien de l'Etat aux producteurs et aux actions de vulgarisation et de suivi par les services concernés.

R. R.

## Illizi/ Secteur de la formation

### 90 places à pourvoir dans le cadre de conventions avec des entreprises

Au moins 90 places pédagogiques seront pourvues à la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de septembre), dans le cadre de conventions de coopération entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (Dfep) et des sociétés de sous-traitance, a-t-on appris auprès de la Dfep d'Illizi. Il s'agit de trois conventions signées par le secteur de la formation avec des sociétés de sous-traitance, au titre de l'application de la circulaire interministérielle du 11 janvier 2017 portant dispositions de sélection, de recrutement et du renforcement de la formation par l'apprentissage dans les wilayas du sud du pays, a précisé le Dfep, Youcef Hamdani. A ce titre, 30 postes de formation par apprentissage sont offerts par des entreprises étrangères établies dans

la région et versées dans les spécialités de formation du bâtiment et des travaux publics (BTP), tels que métreur vérificateur, modelage et armature notamment, en plus de 30 postes dans les filières du Catering (hôtellerie, restauration et pâtisserie), a-t-il précisé. Une trentaine d'autres postes destinés à l'apprentissage sont proposés par une entreprise locale dans des domaines divers liés à l'activité agricole, les travaux publics, la mécanique et les services, a ajouté M. Hamdani. Les apprentis bénéficieront, au terme de leur stage, d'un placement direct au niveau de l'entreprise, ce qui ne manquera pas d'inciter les jeunes à opter pour cette formule de formation leur ouvrant accès à un emploi permanent, a estimé le responsable. La Dfep d'Illizi fait état d'une offre de 1 815 nouveaux

postes de formation, toutes formules confondues, pour la prochaine session de formation, en plus de l'ouverture de quatre nouvelles filières de technicien supérieur (TS) en hygiène, sécurité et environnement (HSE), TS conducteur de travaux publics, et TS en électronique-auto au niveau du centre de formation «Ahmed-Zabana» à Illizi, ainsi qu'une spécialité de jardinage et espaces verts. Le secteur de la formation professionnelle de la wilaya d'Illizi a conclu par le passé plusieurs conventions de coopération avec des organismes et entreprises publiques, dont celles signées l'année dernière avec l'entreprise de production d'électricité (SPE), «Sharikat Kahraba Wa Taket Moutadjadida» (SKTM) et l'Entreprise nationale de travaux puits (ENTP), a-t-on rappelé. **Hatem D./Agences**



## Crise libyenne

# Macron réunit aujourd'hui Sarraj et Hafter à Paris

■ Le président français Emmanuel Macron réunira aujourd'hui à La Celle Saint-Cloud (Paris) le président du Conseil présidentiel du gouvernement libyen d'union nationale, Fayez Sarraj, et le chef de l'Armée nationale libyenne (ANL), le maréchal Khalifa Hafter, a indiqué la présidence française.



Par Amel D.

**A**u menu de cette rencontre, a-t-on précisé de même source, des consultations pour «contribuer à une sortie de crise en Libye». «Par cette initiative, la France veut faciliter une entente politique entre Sarraj et Hafter au moment où le nouveau représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, M. Ghassan Salamé, qui participe aux échanges, prend

ses fonctions de médiateur des Nations unies», a expliqué l'Elysée dans un communiqué. Jeudi dernier, rappelle-t-on, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale de Libye a affirmé que «l'impasse quasi totale de l'horizon politique en Libye» l'avait amené à proposer une feuille de route afin d'aboutir rapidement à une étape «plus stable et de permettre au pays de dépasser la division qui ne se limite pas aux seuls conseils législatif et consul-

tatif mais touche également les institutions vitales de l'Etat avec des retombées négatives sur tous les aspects de la vie en Libye». Du côté français, Emmanuel Macron entend marquer, en concertation avec tous les partenaires, souligne-t-on, son appui aux efforts pour «construire un compromis politique, sous l'égide des Nations unies, qui réunisse sur une base inclusive l'ensemble des différents acteurs libyens». L'enjeu pour le chef d'Etat français, qui

est à la recherche avec ses partenaires de la région dont l'Algérie, est de «bâtir un Etat capable de répondre aux besoins fondamentaux des Libyens et doté d'une armée régulière unifiée sous l'autorité du pouvoir civil». Jeudi dernier, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a eu un entretien téléphonique avec le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, dans le cadre des consultations permanentes entre les deux pays sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les deux ministres, a précisé un communiqué du ministère, ont eu un échange «approfondi» sur la situation en Libye à la lumière des développements intervenus sur le terrain et des initiatives lancées pour «accompagner les autorités de ce pays dans leurs efforts de sortie de crise». M. Messahel a rappelé la position de l'Algérie en faveur d'une solution politique inclusive dans le cadre de l'Accord du 17 décembre 2015 et sa détermination à «persévérer dans l'œuvre de rapprochement entre les différents protagonistes libyens en vue de permettre à la Libye de retrouver la sécurité et la stabilité et au peuple libyen de construire ses institutions démocratiques pérennes». Cette démarche est partagée par l'Union européenne

(UE) qui inscrit la solution de la crise libyenne comme sa «priorité absolue». Dans un entretien accordé au Monde, le haut représentant de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, avait affirmé qu'au-delà de la question migratoire, une solution politique à la crise libyenne demeure la priorité absolue pour l'UE. «Pour l'instant, la Libye n'est pas un pays stable et le travail de l'Union européenne, comme de la communauté internationale, consiste à chercher une solution politique à la crise. C'est la priorité absolue, qui va au-delà de la question des migrations», avait-elle soutenu, soulignant qu'«on oublie parfois qu'il y a des Libyens en Libye». Pour la chef de la diplomatie de l'UE, il s'agit d'y créer un Etat stable, en trouvant un accord politique qui permette aux différents protagonistes, y compris au maréchal Hafter, de partager la responsabilité du pouvoir, insistant sur le fait qu'il convient de trouver la façon d'unir les Libyens, dans le cadre de la médiation des Nations unies, pour qu'ils partagent la responsabilité de la gouvernance de leur pays.

A. D./Agences

## Pour contrôler et protéger les droits de l'homme au Sahara occidental

### Le président sahraoui appelle l'ONU à trouver un mécanisme

**L**e président de la République arabe sahraouie démocratique et Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a appelé l'ONU à trouver un mécanisme pour contrôler et protéger les droits de l'homme au Sahara occidental, affirmant que les peines prononcées à l'encontre des prisonniers politiques du groupe de «Gdeim Izik» était une autre «preuve de l'intention du Maroc de poursuivre la violation des droits de l'homme dans les territoires occupés en l'absence de témoins». «Les peines prononcées à l'encontre d'un groupe de prisonniers politiques est une autre preuve de l'intention du Maroc de poursuivre sa politique de violations des droits de l'homme en l'absence de témoins, d'où la nécessité impérieuse de trouver un mécanisme de contrôle du respect des droits de l'homme au Sahara occidental en vue de les contrôler, les protéger et établir des rapports sur le sujet», a indiqué M. Ghali dans une lettre adressée dimanche au SG de l'ONU, Antonio Guterres. «Il est clair que les autorités marocaines ne respectent pas la légalité internationale et continuent à violer les droits de l'homme au Sahara occidental qui demeure sous la responsabilité de l'ONU dans l'attente de sa décolonisation en vue de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à la liberté», a-t-il soutenu. «Les autorités marocaines, comme nous

l'avions signalé auparavant, ne voulaient pas d'un procès équitable pour les prisonniers politiques sahraouis interpellés pour leurs opinions politiques et leur défense du droit à l'autodétermination», a-t-il souligné. Le SG du Front Polisario a ajouté que les tribunaux marocains n'avaient aucune autorité judiciaire concernant les questions liées au Sahara occidental considéré par le Droit international comme territoire non autonome, a-t-il ajouté. Les autorités marocaines ont prononcé des peines allant de deux ans de prison ferme à la perpétuité à l'encontre des détenus sahraouis, suscitant de vives condamnations internationales contre les peines «iniques» qui n'ont pas respecté le droit international. Plusieurs ONG ont appelé les Nations Unies et le Conseil de sécurité à élargir le mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso) à la surveillance des droits de l'homme au Sahara occidental afin que l'opinion publique internationale puisse être informée des violations dont est victime le peuple sahraoui.

### Les peines infligées au groupe de Gdeim Izik sont «purement politiques»

Le Conseiller à la présidence de la République arabe sahraouie démocratique,

Lahritani Lahcen, a estimé à Alger que les peines prononcées par la cour de Salé (Rabat) à l'encontre des 25 détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik étaient «purement politiques et non avenues» car ne reposant sur aucune preuve. Lors d'une rencontre avec la presse à Alger sur le thème des peines «iniques» infligées aux détenus politiques sahraouis du groupe de Gdeim Izik, le responsable sahraoui a précisé qu'il s'agissait de peines «purement politiques visant à punir des Sahraouis qui militent pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et mettent à nu les violations marocaines contre les citoyens sahraouis, notamment dans la ville occupée d'El-Ayoun». «Les peines n'ont aucune valeur juridique car elles ont été prononcées dans le cadre d'un simulacre de procès émaillé d'irrégularités et elles ne reposent sur aucune preuve», a-t-il dit, ajoutant que le tribunal avait refusé d'accuser réception de documents présentés par la défense sur la torture infligée par l'occupant marocain aux détenus sahraouis «de crainte de l'impact médiatique et politique de tels documents qui mettent à nu les violations marocaines» contre les militants politiques sahraouis, dont le seul tort était d'avoir réclamé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance. Le procès des détenus de Gdeim Izik est «non avvenu car il concerne les ressortis-

sants d'un territoire colonisé», a-t-il soutenu. «Nous allons demander à l'Organisation des Nations unies de réagir au sujet des peines marocaines iniques infligées aux détenus politiques sahraouis et à faire pression sur le Maroc pour l'amener à se conformer aux décisions de la légalité internationale», a déclaré le responsable sahraoui, soulignant l'attachement des responsables sahraouis à la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés.

Pour sa part, l'ambassadeur sahraoui en Algérie, Bouchraya Hammoudi Bayoune, a affirmé que les peines prononcées à l'encontre du groupe de Gdeim Izik «ne nous ont pas surpris», relevant que l'objectif recherché était d'«intimider les Sahraouis pour les dissuader de poursuivre la résistance et la lutte et entamer leur détermination» face à l'occupant marocain, avant de rendre hommage aux sacrifices consentis par les sahraouis et aux chouhada tombés au champ d'honneur pour concrétiser le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Après avoir critiqué «l'inertie du Conseil de sécurité de l'ONU et son laxisme à assumer ses responsabilités» envers le peuple sahraoui, le diplomate sahraoui a accusé le Conseil de «complicité».

Halim O./APS



## Jérusalem

## L'envoyé de Trump en Israël pour tenter de calmer les tensions

■ L'émissaire pour le Proche-Orient du président américain Donald Trump était attendu hier en Israël pour tenter d'apaiser les tensions créées par la mise en place de nouvelles mesures de sécurité autour de l'esplanade des Mosquées, tensions qui ont dégénéré en violences meurtrières ces derniers jours.

Par Rosa F.



La visite de Jason Greenblatt intervient après plus d'une semaine de tensions provoquées par la mise en place par Israël de détecteurs de métaux aux entrées de l'esplanade des

Mosquées à Jérusalem-Est occupée. Israël a pris ces mesures de sécurité après une

attaque le 14 juillet lors de laquelle deux policiers israéliens ont été tués à proximité de l'esplanade des Mosquées. Des heurts quotidiens entre manifestants et forces israéliennes ont fait depuis cinq morts et des dizaines de blessés parmi les Palestiniens à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupés. En Cisjordanie, un Palestinien a tué à coups de couteau trois Israéliens à leur domicile dans une colonie israélienne. Un incident dimanche soir à Amman, au cours duquel, selon les autorités israéliennes, un Jordanien a attaqué avec un tournevis un garde de sécurité israélien dans l'enceinte de l'ambassade d'Israël, a suscité des spéculations sur un

possible lien avec les violences à Jérusalem. Le garde de sécurité a répliqué en tuant l'assaillant jordanien. Un autre Jordanien sur place a également été tué accidentellement, a précisé le ministre israélien des Affaires étrangères. Par ailleurs, dans la nuit de dimanche à hier un char israélien a pris pour cible des positions de la branche militaire du Hamas dans la bande de Gaza après un tir de roquette sur Israël depuis la bande de Gaza. Craignant que la situation ne continue à se détériorer, Jason Greenblatt «est parti pour Israël la nuit dernière afin de soutenir les efforts pour réduire les tensions dans la région», a dit hier un responsable américain, sous couvert de l'anonymat. Le Conseil de sécurité de l'ONU devait se réunir hier en urgence et à huis clos pour discuter de ces violences, à la demande de la France, de la Suède et de l'Égypte. Il doit examiner «la façon dont les appels à la désescalade peuvent être soutenus», a déclaré samedi l'ambassadeur suédois à l'ONU, Carl Skau. Des responsables israéliens se sont dit ouverts dimanche à une modification du dispositif mis en place aux entrées de l'esplanade des Mosquées, le troisième lieu saint de l'islam, dans la vieille ville.

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a ainsi affirmé que «les responsables de la sécurité (...) avaient recommandé des mesures. Nous déciderons en conséquence».

Les entrées de l'esplanade sont contrôlées par Israël, qui l'appelle Mont du Temple, le lieu le plus saint du judaïsme, mais elle est gérée par la Jordanie.

Les musulmans peuvent y aller à toute heure. Les juifs ne peuvent y pénétrer qu'à certaines heures et n'ont pas le droit d'y prier.

Les autorités israéliennes assurent qu'elles n'ont pas l'intention de modifier ces règles tacites. Le chef de la Ligue arabe Ahmed Aboul Gheit a accusé dimanche Israël de «jouer avec le feu» en imposant ces nouvelles mesures de sécurité, et le président turc Recep Tayyip Erdogan les a qualifiées d'insulte au monde musulman.

Les violences se sont intensifiées vendredi après les prières musulmanes hebdomadaires, au cours desquelles des milliers de fidèles se rendent généralement sur l'esplanade des Mosquées.

Des affrontements entre manifestants palestiniens et forces de l'ordre israéliennes dans la vieille ville et en Cisjordanie occupée, ont fait ce jour là trois morts Palestiniens et des dizaines de blessés. Deux autres Palestiniens ont été tués dans des échauffourées en Cisjordanie samedi, l'un par le cocktail molotov qu'il s'appropriait à lancer sur les forces de l'ordre israéliennes. Ce nouvel accès de fièvre fait craindre une reprise de la vague de violences qui secoue Israël et les Territoires palestiniens depuis octobre 2015 et qui a coûté la vie à 289 Palestiniens, 47 Israéliens, deux Américains, deux Jordaniens, un Érythréen, un Soudanais et une Britannique, selon un décompte de l'AFP. Cette vague de violences avait commencé après plusieurs jours d'affrontements en septembre 2015 autour de l'esplanade des Mosquées et avait considérablement diminué ces derniers mois. R. C.



## Points chauds

### Preuves

Par Fouzia Mahmoudi

Dans quelques mois, cela fera un an que Donald Trump a été élu président des États-Unis à la surprise générale des médias, du monde politique, mais aussi de la société civile. Tous s'attendant bien évidemment à une victoire nette de la candidate démocrate Hillary Clinton. Mais cette dernière après avoir raté le coche en 2008, vaincue durant les élections primaires par le jeune sénateur Barack Obama, a été vaincue cette fois-ci par celui que plusieurs médias ont rebaptisé l'homme le plus ridicule, ou le plus dangereux, selon leur point de vue sur la question, du monde. Et sitôt l'élection passée, dans un effort désespéré de trouver des raisons à cette victoire, dans la presse et parmi les démocrates, une rumeur voulant que la Russie ait poussé Trump vers la victoire s'est de plus en plus imposée ces derniers mois. En effet, le manque de haine affichée chez Trump à l'égard du Kremlin a mis la puce à l'oreille aux soutiens de Clinton qui elle n'a cessé de multiplier les attaques et les accusations en tous genres envers Moscou. Trump, sans aucune base tangible, est ainsi suspecté depuis des mois de collusion avec le président russe. Et aujourd'hui, après avoir failli à fournir des preuves crédibles, les médias accusent le gendre du président américain de connivence sur la base d'un rendez-vous qu'il aurait eu il y a plusieurs mois avec une avocate russe, ainsi que certains responsables de la diplomatie russe à Washington. Quelques heures avant son audition devant la commission du renseignement du Sénat, Jared Kushner a reconnu avoir rencontré des Russes à quatre reprises pendant la campagne électorale américaine. Mais le gendre et proche conseiller du président américain a démenti toute collusion ayant visé à faire gagner son beau-père. Dans un communiqué rendu public par les médias américains, Kushner a décrit ses contacts avec l'ambassadeur de Russie à Washington, Sergueï Kisliak, et d'autres responsables russes comme ayant fait partie de ses tâches normales quand il s'occupait des relations avec les gouvernements étrangers au sein de l'équipe de campagne de Donald Trump. «Je n'ai pas commis de collusion et je ne connais personne d'autre dans l'équipe de campagne qui ait commis des collusions avec quelque gouvernement étranger que ce soit», écrit Kushner dans ce communiqué de onze pages, cité par le Washington Post. «Je n'ai pas eu de contacts inappropriés. Je ne dépendais pas de fonds russes pour financer mes affaires dans le secteur privé», poursuit-il. Jared Kushner, le mari d'Ivanka Trump, la fille aînée du président américain, doit témoigner sur «l'affaire russe» à huis clos cette semaine devant la commission du renseignement du Sénat, ainsi que devant celle de la Chambre des représentants. Reste à savoir si un semblant d'évidence de collusion sera mis au jour ou si les opposants de Trump, encore traumatisés par sa victoire, continueront à chercher compulsivement à lier leurs deux plus grands ennemis, le président milliardaire et Vladimir Poutine. F. M.

## Afghanistan

## 26 morts dans un attentat contre le quartier chiite de Kaboul

L'explosion d'une voiture piégée hier matin a fait au moins 26 morts dans l'ouest de Kaboul, quartier de la communauté hazara chiite déjà durement touchée il y a un an par le groupe État islamique. L'attaque a également fait plus d'un quartaine de blessés, a indiqué le porte-parole de la présidence afghane, Shah Hussain Murtazawi lors d'un point presse. M. Murtazawi a par ailleurs accusé les talibans d'avoir incendié dimanche un hôpital de la province de Ghor (centre) et d'avoir tué «35 civils», confirmant ainsi des informations de sources locales. Dénonçant «un crime contre l'humanité», il n'a pas précisé s'il s'agissait de patients ou de membres du personnel. Mais dimanche, le ministère de la Santé à Kaboul avançait que, selon «un membre du conseil provincial, deux infirmiers, des gardes et plusieurs patients avaient été tués». Les talibans, qui se sont emparés dimanche du district de Taywara au terme

de plusieurs jours de combats, ont démenti avoir attaqué l'hôpital et incriminé «une frappe aérienne», menée par les forces afghanes ou américaines. En revanche, ils ont revendiqué l'attentat à Kaboul sur leur compte Twitter, affirmant avoir «visé un bus transportant des membres du NDS (services de renseignements) et fait 37 morts». Mais de nombreux témoins affirment que les victimes sont majoritairement civiles. Selon le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Najib Danish, «la voiture piégée s'est jetée contre un autobus transportant des employés du ministère des Mines». L'explosion s'est produite peu avant 07h00 heures (02h30 GMT) hier dans ce quartier à majorité chiite particulièrement animé de Kaboul, où sont installés de nombreux clubs de gym, universités et commerces, ainsi que des «wedding halls», ces immenses salles prisées des Afghans pour célébrer les mariages. Une épaisse colonne de fumée noire s'est élevée dans

le ciel après l'explosion, les premières images montrant des échappées éventrées et une rue jonchée de débris, aux arbres mutilés. Un photographe de l'AFP a assisté au ballet des ambulances et vu plusieurs blessés emportés par des taxis ou des voitures privées. Tenu à distance par un important cordon de sécurité, il a pu percevoir l'autobus frappé, entièrement calciné. Joint par l'AFP, un riverain, Mostafa, a évoqué «une énorme explosion : ma maison s'est presque effondrée, toutes nos fenêtres et portes ont été arrachées». «Je me suis jeté dehors et j'ai vu un bus en feu. La rue était couverte de sang et de morceaux de corps. Les voitures et les taxis emportaient les blessés vers les hôpitaux, la plupart étaient des civils», selon lui.

«Mon échappe a été pratiquement dévastée, c'est un quartier très fréquenté. Beaucoup de mes amis ont été tués ou blessés», confie à son tour Momin, un petit commerçant.





## Festival international de musique diwan

# Mehdi Nassouli assure le show en clôture

■ Le Festival international de musique diwan a été marqué par de beaux spectacles dans sa neuvième édition qui s'est clôturée dans la soirée de dimanche par le groupe targui «Tikoubaouine» et le showman marocain Mehdi Nassouli. Mais pour cette édition le public n'a pas été nombreux, en raison du manque de moyens de transport vers l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih situé à Ouled Fayet, selon les commentaires dans les réseaux sociaux.

Par Abia Selles

Un spectacle regroupant une fusion festive de gnawa marocain et la profondeur du blues du désert a été animé, dimanche soir à Alger, par le groupe targui «Tikoubaouine» et le showman marocain Mehdi Nassouli.

Organisée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih en clôture du neuvième Festival international de musique diwan, inauguré jeudi, cette soirée a réussi à drainer un public relativement nombreux qui manquait à l'appel des trois premiers soirs.

Avec un style typiquement targui, les «Tikoubaouine» ont enchanté leur public par un blues ancré dans les rythmes et la poésie du Grand Sud algérien tout en restant ouvert sur des influences pop, folk ou encore reggae avec un son de guitare propre à l'ishumar. Au-delà de l'interprétation, l'authenticité des rythmes et des percussions dans la prestation

du groupe reste son principal atout puisé dans le patrimoine de la région. Proposant un univers musical ouvert à toutes les fusions, le Marocain Mehdi Nassouli et son band a replongé le public dans une ambiance festivaire avec une large palette de fusions de musique gnawa, le reggae, le rock ou encore le châabi avec un rythme effréné. Jouant du gombri et accompagné de guitare, basse, batterie, key boards et loutra électrique, Mehdi Nassouli se permet de revisiter des morceaux de l'Orchestre national de Barbès, des poèmes du melhoun.

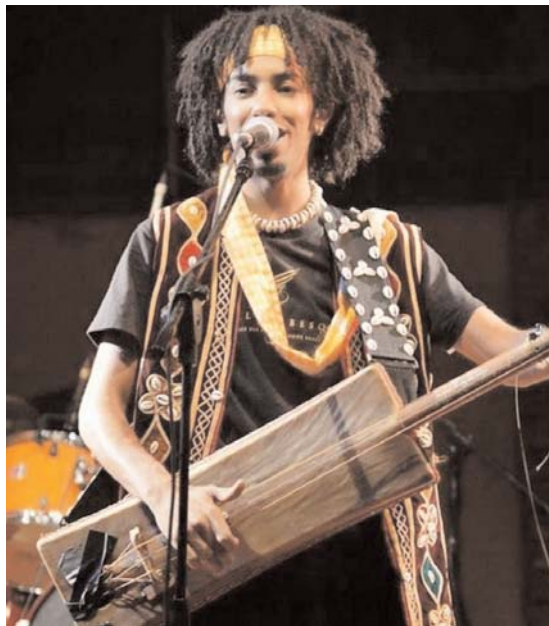
En plus de ses talents de musicien et de chanteur, Mehdi Nassouli s'est révélé être une véritable bête de scène qui a beaucoup interagi avec ses spectateurs, près de 800 personnes, dont beaucoup découvriraient l'artiste pour la première fois. Le neuvième Festival international de musique diwan aura produit sur scène les lauréats du concours du festival

national dédié au même genre traditionnel à savoir «Jil Diwan El Kandoussi» de Béchar, «Mâallem Fayçal Soudani» d'Alger et «Diwan Essarab» de Tindouf.

Le festival a également invité le quartet «Afrocubano» mené par le pianiste Omar Sosa, le groupe de jazz français «Free River» et la chanteuse mauritanienne Nora Mint Selmaly.

Il est à noter qu'un public peu nombreux était enregistré lors de cette édition. Le problème, selon les commentaires dans les réseaux sociaux, est dû au manque de moyens de transport pour le déplacement vers l'Opéra d'Alger qui est «très loin du centre ville». «Celui qui n'a pas de voiture ne peut pas se déplacer vers l'Opéra d'Alger, c'est très loin de la ville et il n'y a pas de moyens de transport», commente une personne sur facebook.

A.S



## Festival arabe de Djemila

## Le public vibre aux différents rythmes

Le public présent à la 13<sup>e</sup> édition du Festival arabe de Djemila a vibré, dans la nuit de samedi à dimanche, au rythme des chansons algéro-tunisiennes, interprétées par les chanteurs algériens Abdellah Menai et Farès Staïfi, et l'artiste tunisien Saber Rebai.

Le public ayant assisté à la troisième soirée du Festival de Djemila (à l'est de Sétif) a vécu un intense moment de communion avec Saber Rebai, notamment les jeunes qui ont accompagné le chanteur, avec des youyous de femmes en toile de fond. Durant une heure, cet artiste qui a pris l'habitude de participer au Festival arabe de Djemila, a interprété un florilège de chansons connues et d'autres plus récentes, ayant

manifestement enchanté le public, et ce, en entamant son spectacle par «Atayer», au violon puis au tambourin.

Le prince de la musique arabe a régalié ses fans avec d'autres chansons comme «El Ghalta jat min andek machi min andi» avec une tonalité de raï algérien, «Achek maghroum narou l'hiba», «Sidi Mansour ya baba» et «Barcha barcha ya m'dellel» du patrimoine tunisien.

A la fin de son spectacle, Saber Rebai a fait part à la presse de sa joie de participer une nouvelle fois à ce festival et de retrouver le public avec lequel il a noué, selon lui, une «relation spirituelle». A cette occasion, Saber Rebai a confié qu'il est en voie de préparer des chansons du patrimoine algérien et tuni-

sien spécialement pour le public de Djemila, sans omettre de faire l'éloge du festival qu'il considère en «constante amélioration».

De son côté, l'ambassadeur de la chanson sahraoui, le vétéran Abdellah Menai, a comblé le public avec trois chansons du patrimoine sahraoui, «Ya li thabouna», «Ala wald el khala» et «Ya Ghania ma nahasbek khaouana», sous les youyous des Sétifiennes, au point où le chanteur en a redemandé.

Dans une déclaration à la presse, en marge des festivités de cette troisième soirée du Festival de Djemila, le chanteur a souhaité que les responsables de la culture algérienne transcrivent le plus possible le patrimoine algérien. Pour sa part, le

chanteur Farès Staïfi, natif de la région, a interprété, à sa façon, plusieurs chansons à l'unisson avec le public dont la majorité avait fait la notoriété du défunt Samir Staïfi telle «Ya moul echache», et d'autres comme «Hali madhrour ya boutaiba daouini», conférant une ambiance magnifique à l'endroit.

A la fin de la soirée, Farès Staïfi a fait part de sa liesse de participer au festival en compagnie de grands artistes comme Abdellah Menai et Saber Rebai.

Le Festival arabe de Djemila se poursuit avec au programme de la soirée de dimanche des artistes comme le Libanais Wael jassar et des artistes algériens à l'instar de Salah El Eulmi, Hassiba Amrouche et cheb Mourad. F. H.

### Rendez-vous culturels

Galerie d'arts Aïcha-Haddad (84, rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 4 août :

Exposition de l'artiste peintre Mohamed Meliani intitulée «Hommage à ma mère, sourire et nature».

Palais des rais, Bastion 23 (Bab-El-Oued, Alger)

Jusqu'au 3 août :

Exposition «Alger, la protégée d'Allah».

Institut français d'Alger (Alger-Centre).

Jusqu'au 27 juillet :

Exposition de photographies «Entre ciel et mer» de Noël Fantoni.

Ville antique de Djemila  
Jusqu'au 27 juillet, chaque jour à 22h

13<sup>e</sup> Festival arabe de Djemila.

Mardi 25 juillet 2017 :

Hakim Salhi, Nora Gnawa, Réda Sika, Cheb Bilel.

Mercredi 26 juillet 2017 :

Abdou Driassa, Mohamed Rouane, Salma Kouiret, Najwa Karam.

Jeudi 27 juillet 2017 :

Cheb Anouer, Cheikh Soltane, Nada Al Réhane, Mohammed Assaf

Centre des conventions d'Oran

28 juillet :

La chanteuse Zahera Darabid, alias Zaho, se produira à Oran après trois ans d'absence de sa terre natale. L'interprète de «C'est chelou» et «La roue tourne» revient pour un concert exceptionnel dans le cadre du «happy week-end».

## Musée national du Bardo

## Une nouvelle rencontre pour échanger des livres

Une bourse aux livres, qui sera accompagnée par une rencontre-débat, se tiendra le 29 juillet à Alger et ce, à l'initiative de passionnés de littérature. C'est au niveau du Musée national du Bardo que se tiendra la

rencontre et ce, à partir de 10h30. Ouvert au public, l'événement appelle les passionnés de lecture à se munir de livres qu'ils souhaitent donner et échanger. La partie rencontre prendra forme lors du débat d'une théma-

tique choisie le jour J par les présents. Cette dernière a le plus souvent un lien avec l'actualité culturelle. Notez par ailleurs que l'entrée à l'événement est libre et gratuite.

R. C.

## Le cirque Citta Di Roma jusqu'au 5 août à Béjaïa

Après avoir émerveillé petits et grands enfants à Alger durant le ramadhan, le cirque Citta Di Roma est depuis quelques heures au niveau de Béjaïa.

C'est au niveau du parking de la Wilaya que le spectacle posera ses valises et ce, jusqu'au 5 août prochain. Les Bougiotes pourront découvrir les habituelles performances de tra-

pèzes, de dresseurs et autres magiciens. Le cirque se produira tous les jours, hormis le mercredi, à raison d'un spectacle à 20h les lundis, mardis et samedis et de deux spectacles les jeudis et

vendredis, à 19h et 21h30.

Côté billetterie, deux formules sont proposées au public, une à 1 500 DA le ticket VIP au lieu de 1 750 et une autre à 1 100 DA le ticket au lieu de 1 350 DA.



## Handball U-21 / Mondial-2017 (Gr. D - 5e journée) L'Argentine bat le Maroc et se qualifie aux 8<sup>es</sup> de finale

L'ARGENTINE s'est qualifiée pour les 8<sup>es</sup> de finale du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans, après sa victoire sur le Maroc 30-14 (mi-temps : 13-7), hier à la salle Harcha (Alger) pour le compte de la 5<sup>e</sup> et dernière journée du groupe D.

Grâce à ce succès, les Argentins, avec 5 points, se his-

sent provisoirement à la 3<sup>e</sup> place, tandis que le Maroc reste bon dernier avec un zéro point.

Dans les autres matchs de la poule D prévus lundi, la Croatie affronte l'Islande à partir de midi pour le leadership, tandis que l'Algérie donnera la réplique à l'Arabie saoudite à 20h45, toujours à Harcha.

O. N.

## Handball U-21 / Mondial-2017 (Gr. B - 5<sup>e</sup> journée) Slovénie-Suède 31-28

LA SLOVÉNIE a battu la Suède 31 à 28 (mi-temps : 15-15), hier à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) en match comptant pour la 5<sup>e</sup> et dernière journée du groupe B du Championnat du monde de handball des moins de 21 ans.

Les deux équipes, déjà qualifiées pour le tour principal avant

même cette rencontre, occupent respectivement les 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> places avec respectivement 8 et 5 points.

Dans les autres matchs de la poule B prévus hier, l'Egypte et le Qatar, éliminés, s'affrontent à 12h00, tandis que la France en décrochera avec le Danemark à 14h00, toujours à la Coupole.

N. Y.

## Athlétisme/Handisport/Mondiaux-2017 Lahouari Bahlaz clôture la participation algérienne avec une médaille d'or



L'ATHLÈTE Lahouari Bahlaz a clôturé la participation algérienne aux Mondiaux d'athlétisme handisport, avec une dernière médaille d'or, remportée dimanche en soirée à Londres, pour le compte de la 9<sup>e</sup> et dernière journée de la compétition.

Bahlaz a remporté le titre mondial, son deuxième après celui du club (F32), après un jet à 11,08m, réussi à son 5<sup>e</sup> essai et qui constitue un nouveau record du monde de la spécialité.

Lahouari Bahlaz qui a battu le record du monde de 69cm, s'est dit «très heureux de gagner», d'autant plus qu'il ne s'attendait pas à battre le record mondial, même s'il était confiant en ses capacités de le faire, et espère «lancer plus loin» pour les prochaines compétitions.

Il s'est également dit fier d'offrir à l'Algérie et à tous les Algériens cette médaille d'or au dernier jour des Mondiaux de Londres.

Le podium a été complété par Mohamed Al Mashaykhi (Oman) avec 10,49m et le Grec Dimitrios Zisisidis (9,57m). Par contre,

Karim Betina n'a pu faire mieux qu'une 5<sup>e</sup> place avec un jet à 7,92m.

Son compatriote Hamdi Sofiane a réussi, lui aussi, à se distinguer en s'adjugeant une médaille d'argent en finale de l'épreuve du 400m (T37), après le bronze du 200m.

L'enfant d'El Harrach a pris la seconde position au 400 m en 53,68, derrière le Sud-Africain Charl du Toit en 51,00 (nouveau record d'Afrique) et devant le Polonais Michal Kotkowski (53,95).

Au tableau final des médailles, l'Algérie, avec 19 athlètes engagés, termine sa participation à la 7<sup>e</sup> position avec un total de 19 breloques (9 or, 4 argent et 6 bronze).

Les Mondiaux-2017 de Londres ont été dominés par la Chine avec 65 médailles (30 or, 17 argent et 18 bronze), devant les USA (20 or, 19 argent et 20 bronze) et la Grande-Bretagne (18 or, 8 argent et 13 bronze).

M. L.

## Transfert Sofiane Bendebka (NAHD) quatrième recrue estivale du MCA

■ Le milieu de terrain international A' du NA Hussein-Dey, Sofiane Bendebka, s'est engagé dans la nuit de dimanche à lundi pour un contrat de trois ans avec le MC Alger, a appris l'APS auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.



PH: D. R.

Par Khelil B.

**B**endebka (25 ans) devient ainsi la quatrième recrue estivale du club de la capitale après l'attaquant Sofiane Balegh (ex-USM Bel-Abbes), le défenseur Zine Al-Abidine Boulakhoua (ex-USM El-Harrach) et le milieu offensif Abdallah Moueden, prêt pour une saison renouvelable par le Paradou AC.

D'autre part, le milieu offensif du «Doyen» Sid Ahmed Aouadi,

dont le contrat a pris fin en juin dernier, a signé dimanche un nouveau bail pour deux saisons, soit jusqu'en 2019.

L'arrivée de Bendebka intervient au lendemain de la désignation de Kamel Kaci Said en tant que directeur général sportif du club, en remplacement de Omar Ghrib, démis de ses fonctions. Côté départs, le club s'est passé des services de plusieurs éléments à l'image du gardien de but Kheireddine Boussouf ou encore l'attaquant Antar Djemaoui.

L'entraîneur Kamel Mouassa, en poste depuis novembre 2016, devrait également quitter le MCA au moment où le nom du technicien Adel Amrouche est cité pour le remplacer.

Le MCA accueillera les Tunisiens du Club Africain en quarts de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) entre le 15 et le 17 septembre à Alger, avant de se déplacer à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 22 et le 24 du même mois.

K. B.

## Coupe arabe des clubs (Gr. A/2<sup>e</sup> journée) NA Hussein Dey - Al-Fayçali, la 1<sup>re</sup> place aux enchères

**L**e NA Hussein Dey pourra composer son billet pour les demi-finales de la Coupe arabe des clubs dès mardi lorsqu'il donnera la réplique aux Jordaniens d'Al-Fayçali au stade Essalam du Caire (17h00 algériennes), dans le cadre de la 2<sup>e</sup> journée du groupe A.

Revigoré de sa victoire lors du match inaugural de la compétition face à Al-Wihda des Emirats arabes unis (2-0), le club de Ligue 1 algérienne espère poursuivre sur sa lancée. Néanmoins, la mission sera cette fois-ci plus compliquée face à un adversaire qui a créé la surprise de la première journée en battant Al-Ahly d'Egypte, le favori en puissance pour le trophée.

Les deux clubs qui se partagent ainsi la première place de

leur poule, vont tenter chacun de se détacher de l'autre à l'occasion de cette empoignade qui s'annonce serrée et très disputée. «Nous avons remporté notre premier match. Maintenant, il faut bien se concentrer sur la deuxième rencontre. Il s'agira d'être de nouveau présents contre les Jordaniens d'Al-Fayçali», prévient l'entraîneur-adjoint, Bilal Dziri. Il faut dire que les gars d'Hussein Dey ne jurent que par la victoire. Ils savent pertinemment que les trois points du succès leur ouvriront grand les portes du dernier carré pour lequel se qualifieront les premiers des trois groupes, en plus du meilleur deuxième.

Du coup, le NAHD tient à conforter ses chances de qualification avant d'affronter Al-Ahly, le champion d'Egypte en titre,

lors de la troisième et dernière journée de ce groupe A.

«Pas question d'envisager le partage des points, on doit battre Al-Fayçali. Si on songe au match nul, on sera dépendants du dernier match pour voir si on pourra se qualifier. On veut en finir avant», précise encore Dziri.

L'autre match du groupe mettra aux prises le club local d'Al-Ahly face à Al-Wihda (20h00 algériennes), soit les deux malheureux perdants de la première journée.

La Coupe arabe, qui revoit le jour après quatre ans d'absence, sera clôturée le 5 août prochain à l'issue de la rencontre finale au terme de laquelle le vainqueur empochera une prime de l'ordre de 2,5 millions de dollars.

Racim S.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Un gang de trois personnes démantelé

### Trafic et vol de grosses motos à Sidi-Aïch

UN GANG spécialisé dans le vol et le trafic de pièces de rechange et moteurs de grosses motos a été démantelé ces derniers jours par la police judiciaire de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch. «Le groupe est composé de trois éléments âgés entre 20 et 37 ans, natifs d'Akbou et de Sidi-Aïch», a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Sur la base d'informations, la police a effectué une descente dans une cabane inhabitée, située dans un endroit retiré de la ville de Sidi-Aïch, où elle a procédé à leur arrestation. Les policiers ont récupéré deux

grosses motos volées, plusieurs moteurs, des outils de montage de moteurs et pièces de rechange, des papiers de motos portant des noms de personnes impliquées dans le trafic, etc. Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de Sidi-Aïch pour «associations de malfaiteurs en vue de participer à commettre des crimes et délits, participation en nombre dans le vol de motos de nuit et falsification des numéros de châssis des motos et port d'armes blanches prohibées», précise la même source.

H. C.

## Terrorisme/ Tipasa, Chlef et Jijel

### Douze casemates et huit bombes découvertes et détruites

DOUZE CASEMATES pour terroristes, huit bombes de confection artisanale et des appareils d'émission et de réception ont été découverts et détruits dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire dans les wilayas de Tipasa, Chlef et Jijel, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'opérations de recherche et de ratissage, des détachements de l'ANP ont découvert et détruit, le 23 juillet 2017 à Tipasa, Chlef et Jijel, douze casemates pour terroristes, huit bombes de confection artisanale, des appareils d'émission et de réception, des téléphones portables et divers objets», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP «ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, deux véhicules tout-terrain, 1,8 tonne de denrées alimentaires, 17 groupes électrogènes et 13 marteaux piqueurs». Un autre détachement a intercepté à Biskra, «deux contrebandiers et une camionnette chargée de 42 500 paquets de tabac, tandis que des gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen/2<sup>e</sup> RM, 25 kilogrammes de kif traité». D'autre part, des éléments des gardes-côtes «ont déjoué, à Annaba et Oran, des tentatives d'émigration clandestine de 63 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis qu'à Ouargla, des détachements de l'ANP ont arrêté 16 immigrants clandestins de nationalité marocaine».

Y. N.

## Lutte contre le trafic de drogue à Béjaïa

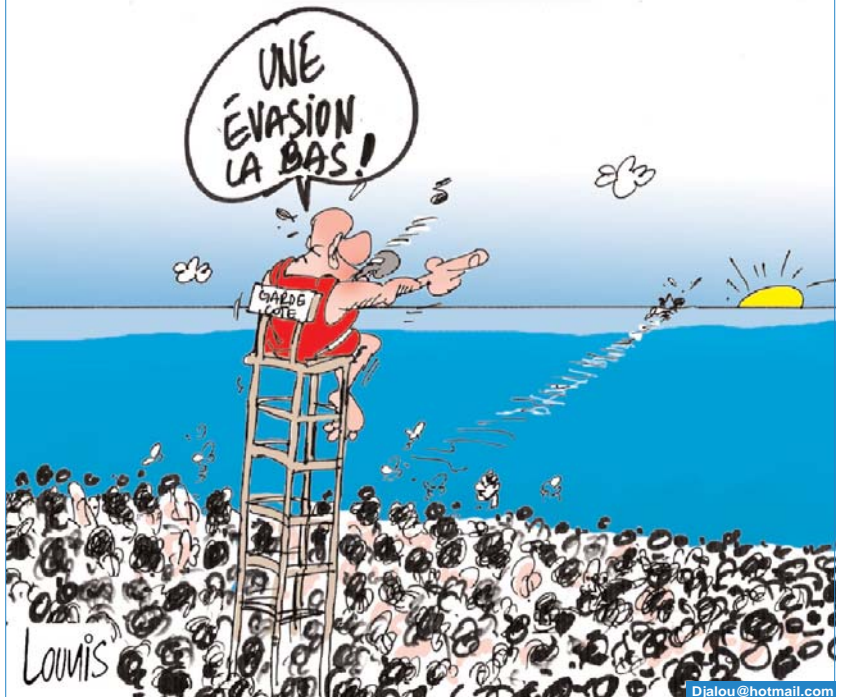
### 47 affaires enregistrées au 1<sup>er</sup> semestre

LA BRIGADE de lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants, relevant de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya, a enregistré 47 affaires de trafic de drogue durant les six premiers mois de l'année 2017. Au total, 86 individus impliqués dans ces affaires de trafic de drogue ont été arrêtés par la police et présentés devant les juridictions compétentes. Ainsi, il a été saisi une quantité de 3 kg et 437,36 grammes de cannabis ainsi que 594 comprimés psychotropes, tous types confondus. Soit une quantité nettement inférieure à celle récupérée à la même période de l'année 2016, où pas moins de 40 kg de diverses drogues et 4 651 comprimés psychotropes avaient été saisis par la police. Outre la marchandise saisie, qui était prête à être écoulée, six plants de cannabis ont été découverts et détruits au 1<sup>er</sup> semestre 2017. Durant la même période, 17 cas de

refoulement d'étrangers vers leur pays d'origine ont été exécutés et ce, pour immigration clandestine. Un autre ressortissant étranger a été expulsé, indique-t-on. Le bureau des étrangers à la Sûreté de wilaya a recensé 437 nouvelles demandes de carte de séjour, et 333 autres pour le renouvellement. Ces demandes émanent essentiellement d'étudiants venus des pays d'Afrique subsaharienne pour poursuivre leurs études universitaires en Algérie. En outre, la Sûreté de wilaya de Béjaïa a enregistré, durant cette même période, 275 demandes de prolongement de visa, 66 dossiers de mariages mixtes et trois acquêtes de demande d'acquisition de la nationalité algérienne, selon les statistiques rendues publiques lors de la célébration du 55<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Police nationale.

H. C.

## la saison estivale un moment propice pour la Harga



Djalou@hotmail.com

## Incendies maîtrisés par les pompiers locaux et ceux de Boumerdès et Alger

### Tizi Ouzou : près d'une quarantaine de feux de forêt en 24 h

■ La lutte contre les feux de forêt menée par la totalité des moyens humains et matériels de la Protection civile de la wilaya, appuyés par leurs collègues dépêchés d'Alger et de Boumerdès, a permis leur circonscription hier au lever du jour.

Par Hamid M.

La hausse du mercure enregistré dimanche a été suivie de la déclaration de nombreux foyers d'incendie dans la wilaya de Tizi Ouzou. En effet, les températures au-dessus des 40 degrés accompagnées de vents chauds ont favorisé des départs de feu dans plusieurs localités, notamment à Abi Youssef, Ait Khelli, Mekla, Bouzeguène, Azazza, Ait Yahia, Ifigha, Makouda, Ain Zaouia et Ait Agouacha où 9 des 34 départs signalés étaient les plus importants, selon un état des lieux fourni par la Protection civile. Quatre autres se sont déclarés durant la soirée de dimanche. La lutte contre ces feux de forêt menée par la totalité des moyens humains et matériels de la Protection civile de la wilaya,

appuyés par leurs collègues dépêchés des wilayas d'Alger et de Boumerdès, a permis leur circonscription hier au lever du jour. Aux efforts d'extinction de ces incendies s'étaient joints des habitants, les services des communes, l'Algérienne des eaux, de l'Armée nationale populaire et des entreprises publiques et privées. Dans le communiqué de la Protection civile, il a été fait appel, pour une énième fois, aux citoyens de ne pas procéder à des opérations d'incinération et de nettoyage en utilisant le feu en cette période de grande chaleur favorable aux déclarations d'incendies. Aucun bilan de ces feux n'a été fourni jusqu'à hier après-midi. Ces nouveaux incendies interviennent, faut-il le rappeler, quelques jours seulement après ceux enregistrés les 11, 12 et 13 juillet courant et ayant affecté plusieurs régions

de la wilaya de Tizi Ouzou, causant des dégâts humains et matériels. En effet, une personne a trouvé la mort alors qu'une dizaine d'autres ont été brûlées à différents degrés. Une superficie de 2 377 ha de couvert végétal a été parcourue par plus d'une centaine de départs de feu. Parmi le patrimoine forestier détruit par ces incendies, figuraient plus de 50 000 arbres fruitiers essentiellement des oliviers, 418 ha de maquis et 234 ha de forêt. Les dégâts seront pris en charge par les autorités dans le cadre des mesures annoncées par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, appuyées par celle de son collègue de l'Agriculture et de la Pêche lors de leurs visites effectuées la semaine écoulée dans la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.

## Arabie saoudite

### Le prince héritier exerce provisoirement le pouvoir

LE JEUNE prince saoudien Mohammed ben Salmane, nommé le mois dernier héritier du trône, a pris hier temporairement les rênes du pouvoir en l'absence de son père, parti en visite privée à l'étranger. Par

décrot, le roi Salmane a chargé son fils Mohammed, 31 ans, de «gérer les affaires de l'Etat et de défendre les intérêts du peuple» durant sa «visite privée» à l'étranger, a rapporté l'agence de presse officielle saoudienne Spa. Le

21 juin, le souverain saoudien, 81 ans, avait nommé son fils Mohammed prince héritier en remplacement de son neveu, Mohammed ben Nayef, limogé également de toutes ses fonctions gouvernementales. R. I.